



INTERVIEW / 4

Le maire, Céline Déligny Estoverl prend la parole.

DOSSIER / 6

Le budget municipal prévisionnel 2025.

PORTRAIT / 19

Olivier Marlange, président du GPEP.

REPORTAGE / 14

Le marché hebdomadaire de Pompignac



en images

Sommaire

INTERVIEW / 4

Madame le maire prend la parole.

DOSSIER FINANCES / 6

Tout savoir sur le budget prévisionnel 2025.

URBANISME / 8

Retour sur la modification du plan local d'urbanisme.

TRAVAUX / 10

Des chantiers en bonne voie.

TRIBUNE / 13

Vos élus prennent la parole.

VIE ÉCONOMIQUE / 14

Le marché hebdomadaire.

VIE MUNICIPALE / 16

Les principales informations à retenir pour le trimestre.

PORTRAIT / 19

Rencontre avec Olivier Marlange, président du Groupement des Parents d'Élèves de Pompignac.

VIE ASSOCIATIVE / 20

Les informations des associations pompignacaises.

ÉVÉNEMENTS / 22

Ce qu'il ne faut pas manquer à Pompignac dans les prochains mois.

AGENDA / 24

Vos rendez-vous du trimestre.



25/01 Vœux du Maire

Près de 150 personnes étaient présentes pour cet événement annuel qui a permis à l'équipe municipale de présenter ses vœux aux habitants, son bilan 2024 et les perspectives 2025.

Une situation financière sous contrôle et des projets portés sans recours à l'emprunt grâce à une gestion rigoureuse, qui permet de rembourser la dette et d'engager des travaux fondamentaux pour le développement de la commune. La voirie, la réhabilitation des bassins de rétention d'eaux pluviales et la préservation de la qualité de vie par une urbanisation cohérente, demeurent les axes structurants de l'action de vos élus.

Le Conseil Municipal des Jeunes était présent aux côtés de Madame le Maire et a également présenté ses projets pour l'année 2025. De belles ambitions et un engagement citoyen remarquable de la part de nos jeunes pousses !



01/02 Trio Belleville

Le 1^{er} février le concert du trio emportait son public en revisitant les perles de la chanson française dans un voyage rempli de swing et d'émotions.



14/02 et 14/03 Théâtre des Salinières : toujours un grand succès et du rire à ne plus en finir. Deux représentations en ce 1^{er} trimestre et plus de 250 personnes sont venues applaudir les comédiens du Théâtre des Salinières avec beaucoup d'enthousiasme et de rire.



Directeur de la publication : Céline Deligny-Estovert

Rédaction - conception - réalisation : mairie de Pompignac, Agence Sapiens (C. Kerforn, S. Mokni)

Impression : Sud Ouest Numérique / Tirage : 1 600 ex.

Édition : Avril 2025



26/02 et 05/03 Succès du cinéma de Pompignac avec son "ciné mômes"
 Succès du cinéma de Pompignac avec son "ciné mômes". Deux séances de cinéma pour les enfants ont été proposées les mercredis 26/02 et 05/03 durant les vacances d'hiver.
 Grand succès avec plus de 100 spectateurs. Venus en famille, entre copains ou avec le centre de loisirs de Pompignac, notre jeune public a été ravi. Ce furent 2 belles après-midis de rires et de joie pour tous.



15/02 Peinture sur figurines

Geoffrey Gaudin, notre pépite pompignacaise, a ravi les enfants mais aussi leurs parents avec ses ateliers de peinture sur figurines. Chaque participant a pu repartir avec son pirate et sa magicienne peints sur les conseils de Geoffrey qui sait si bien transmettre son savoir et sa passion. "La Saga du Lancier" revient le 10 mai avec ses tables de jeux et de peinture.



15/03 Des nichoirs à mésanges fabriqués par les enfants

Le 15 mars dernier, la municipalité et ENEDIS ont proposé un atelier de montage de nichoirs pour mésanges.
 Dans le cadre de la création du poste source à Primet, ENEDIS a l'obligation de créer des habitats pour favoriser la réintroduction de certaines espèces. La mairie a souhaité que cette obligation puisse être déclinée sous forme d'un projet ludique et pédagogique à destination de nos jeunes pompignacais, avec la participation de l'association "Tous aux Abris".
 Au cours de cet atelier, les enfants ont pu fabriquer des nichoirs et en apprendre plus sur ces oiseaux à la fois familiers et méconnus.
 Les nichoirs seront ensuite installés sur la parcelle boisée entourant le poste source. La nidification dans les nichoirs sera suivie par un dispositif électronique proposé par l'association.
 D'autres ateliers seront proposés tout au long de l'année notamment en classe, dans le cadre de projets développés en concertation avec les enseignants de l'école élémentaire.



22/03 Grand nettoyage de printemps intercommunal

Vous étiez nombreux à participer à cet événement annuel traditionnel durant lequel nous nettoyons les routes et les espaces publics de notre commune.
 Cette année, le conseil municipal des jeunes avait souhaité mener une action très spécifique : nettoyer ses espaces de jeux et sensibiliser petits et grands à la nécessité de maintenir nos espaces propres et de trier les déchets.
 Pour se donner du courage et des forces, un petit déjeuner était offert par la municipalité. Et après l'effort, un apéritif est venu clôturer cette matinée de bénévolat très conviviale et utile pour notre commune.



22/03 Le carnaval anime le bourg de la commune

Malgré la pluie, cette 2^{ème} édition fut toute en couleurs, en rire et en musique !!!
 Masques confectionnés au péricolaire et à la bibliothèque de Pompignac, déguisements de héros, de princesses, d'animaux... grimés jusqu'à ne plus les reconnaître, nos enfants ont défilé en musique ce samedi 22 mars. Les adultes s'étaient très largement prêtés au jeu avec de beaux déguisements également ... avec un plaisir non dissimulé de s'amuser et de se laisser emporter par la magie du moment !
 En tête du cortège, un groupe de musiciens donnait le rythme et un char réalisé par les enfants et les agents du péricolaire ouvrait le chemin de cette balade dans le bourg de Pompignac. De retour en centre-bourg, le carnaval s'est poursuivi, météo oblige, dans la salle des fêtes, avec un goûter proposé par la municipalité et le GPPE.

L'interview



CÉLINE DELIGNY ESTOVERT

Maire de Pompignac,
Vice-présidente de la Communauté de communes
des Coteaux Bordelais

Quel bilan tirez-vous de ces 5 années de mandat ?

Depuis 5 ans, nous avons traversé de nombreux défis et quelques tempêtes :

- la crise sanitaire en 2020 avec la Covid ;
- l'inscription de Pompignac dans la cellule de vigilance financière de la Préfecture, conséquence de la gestion budgétaire de la précédente mandature ;
- les inondations majeures du 17 juin 2021 ;
- la guerre en Ukraine début 2022, avec une inflation généralisée et une augmentation des taux d'intérêts en 2022 alors que nous étions en renégociation de tous nos emprunts ;
- la dissolution de l'Assemblée Nationale en 2024 avec toutes les incertitudes engendrées pour les collectivités.

Malgré tout, ce mandat et mon rôle de maire, sont passionnants, enrichissants humainement et techniquement.

Vous parlez de la situation financière de Pompignac. Qu'en est-il vraiment ?

Nous n'en sommes pas encore sortis, mais c'est en bonne voie et cela, grâce au travail de l'équipe municipale et des agents. Une équipe solidaire qui a conservé sa cohésion et son dynamisme. Et je remercie vraiment les agents municipaux et les élus parce que je sais pouvoir compter sur eux en toutes circonstances.

En 2020, nous avons hérité d'une situation budgétaire plus que précaire, avec 22 emprunts en cours pour une dette globale de 6,7 millions d'euros et un budget en déficit. Si on y repense, c'est complètement fou ! Nous débutons notre mandat avec 1 560 000 € à rembourser, dont 700 000 € d'annuités, rien que pour l'année 2021. Pour nous, c'est un tsunami !

Dès notre arrivée, nous avons donc mis en place une méthode de gestion basée sur plusieurs axes :

- audit financier pour évaluer la situation réelle ;



Cadre de vie, finances, vie sociale et économique... nous avons un discours transparent auprès de la population. Nous ne dépensons pas l'argent que nous n'avons pas et nous travaillons sur des projets raisonnables pour le bien-être des Pompignacais».



- maîtrise budgétaire stricte pour redresser les comptes, en développant des projets sobres sans avoir recours à l'emprunt ;
- renégociation de nos prêts et l'étalement de la dette ;
- vente d'une partie du foncier communal pour rembourser nos emprunts ;
- chasse au gaspillage et renégociation de nos contrats de prestations ;
- communication transparente avec les habitants sur ce sujet.

Il y a eu d'autres défis durant cette mandature...

En effet, le deuxième challenge a été de renouer le contact avec la population. Parce que c'est ce qui était ressorti lors de la campagne de 2020 : Pompignac était, me disait-on, une commune où il y avait beaucoup de clivages et de distance entre les habitants et les élus. Nous avons donc retissé ce lien en multipliant les temps d'échanges avec les habitants : réunions publiques, réunions de quartiers, rencontres en mairie, notamment pour les questions d'urbanisme, création d'animations culturelles et festives. Nous avons essayé de prendre un maximum de décisions en concertation avec la population.

Autre élément central : l'urbanisme. C'est un point



auquel je tiens particulièrement : nous continuerons de développer Pompignac, mais nous le ferons en conservant notre cadre de vie, notre harmonie paysagère et nos espaces naturels au maximum.

Si je prends l'exemple de l'espace de jeux nommé la "Scène Buissonnière" en centre-bourg, faite pour les familles ; nous aurions pu urbaniser. La commune aurait gagné 500 000 ou 600 000 €, mais nous aurions dénaturé notre bourg. Aujourd'hui, personne ne regrette le choix que nous avons fait.

Quelles sont les réalisations qui vous semblent les plus significatives de votre action ?

Toutes ! Elles sont toutes importantes ! Et surtout, elles s'adressent à l'ensemble de la population.

Plusieurs me viennent en tête. En premier lieu, à destination de notre jeunesse : la Scène Buissonnière et le pump-track que nous allons bientôt inaugurer. Nous avons aussi une vision à plus long terme, puisque nous avons fait l'acquisition, avec l'aide de l'EPFNA*, d'un terrain pour, dans les 4-5 ans qui viennent, réaliser l'extension de l'école élémentaire. C'est une superbe victoire qui valide notre politique financière et nos projets de développement par les services de l'État.

Toujours en matière de services, la commune a réhabilité un ancien bâtiment pour créer la bibliothèque communale. Désormais, nous avons un vrai espace de lecture à la dimension de Pompignac.

Un autre sujet dont je suis également très fière, c'est le parvis de l'église qui a été complètement réhabilité. Nous avons économisé + de 70% de budget par rapport au projet initial porté par l'ancienne municipalité et aujourd'hui, cet espace donne entière satisfaction.

Il y a bien d'autres sujets, je pense au cinéma que nous avons sauvé en 2024.

Voilà notre travail : créer des projets raisonnables pour les Pompignacaises et les Pompignacais.

En tant que maire, quel lien avez-vous tissé avec la population ?

J'aime rencontrer les Pompignacaises et les Pompignacais, prendre le temps pour échanger avec eux, les accompagner... ou simplement partager un

sourire ou quelques mots en se croisant. Parfois, il est important d'avoir une parole réconfortante ou juste une oreille attentive.

J'ai 55 ans et je suis une enfant de la commune, alors je ne souhaite pas de barrières entre nous... juste du respect. Souvent on me dit « comment doit-on vous appeler : M^{me} le maire, M^{me} la maire ou M^{me} la mairesse... ? » et je réponds toujours « M^{me} le maire, mais je préfère Céline ».

J'espère être accessible et avoir tissé ce lien de confiance et d'attachement. Si c'est le cas, si les habitants se sentent à l'aise avec moi, alors c'est ma plus belle réussite dans ce mandat !

Un souhait pour l'avenir ?

Plus qu'un souhait, je préfère que l'on parle de notre vision pour Pompignac.

À mes yeux, il y a 3 enjeux majeurs pour l'avenir.

La priorité est la gestion de la pression foncière liée à la proximité de la métropole. Il s'agit de développer la commune de manière équilibrée et durable, en accueillant de nouveaux habitants et en anticipant les obligations liées à la loi SRU sur le logement social. Nous sommes déjà au travail, en lien avec la Préfecture sur cette thématique.

En 2^{ème} point, il faut dynamiser notre centre-bourg et soutenir nos commerces locaux. Pour cela, les habitants doivent jouer le jeu, c'est un challenge collectif.

Enfin, la question financière reste un défi majeur. Malgré nos très bons résultats concernant la maîtrise de la dette, la contrainte budgétaire perdurera jusqu'en 2028, avec un véritable allègement prévu en 2032. À cela s'ajoute la réduction des dotations de l'État. En conséquence, la gestion rigoureuse des ressources et des investissements continue de s'imposer. Nous savons faire, il en va de notre responsabilité collective.

J'ai bon espoir que nous sortions prochainement de la cellule de vigilance financière.

Voilà, je préfère être honnête : il faut avoir un discours de vérité tout en développant de beaux projets et des services pour les habitants. C'est cela être maire et responsable.



dossier



finances publiques

stratégie et maîtrise

Le budget prévisionnel 2025 a été réalisé dans la continuité des précédents exercices : gestion à l'euro près des finances municipales, investissements importants, mais réalistes, selon les capacités de la commune. Un objectif : poursuivre le développement de Pompignac sans hypothéquer l'avenir.



Les grands axes de la politique financière municipale :

- Maîtrise des dépenses en respectant les budgets prévisionnels : suivi et arbitrage régulier
- Gestion à l'euro près pour absorber l'inflation : mutualisation des achats, refonte des contrats de prestations de services, économies d'énergie...
- Poursuite du désendettement et aucun recours à l'emprunt sur le mandat
- Investissements structurants : voiries, espaces publics et bâtiments, équipements sportifs et de loisirs, travaux de lutte contre les risques d'inondations

Les crises se multiplient depuis 2020 et les conséquences sont immédiates sur le budget de la collectivité : inflation, hausse des coûts de l'énergie, difficultés d'approvisionnement de certaines matières premières... À cela s'ajoute le transfert régulier de compétences aux collectivités sans moyens humains ou financiers pour les intégrer.

La réalisation du budget municipal est un exercice financier qui n'est pas déconnecté de ces réalités économiques et sociales. Toutefois, il n'en demeure pas moins un outil d'actions et de prospective pour l'équipe municipale de Pompignac. C'est dans cette optique qu'a été construit le budget prévisionnel 2025 ; avec comme fil conducteur depuis 5 ans, le maintien, voire le renforcement des services publics et la poursuite du travail de désendettement

UNE GESTION BUDGÉTAIRE RIGOUREUSE

Grace à une maîtrise stricte et une optimisation de chaque ligne de dépenses, la commune affiche un écart de seulement 1% entre le budget prévisionnel de fonctionnement 2024 et le réalisé.

En 2020, le constat sur les budgets de fonctionnement était alarmant. Entre 2014 et 2020, les dépenses avaient progressé de 6,8%/an alors que les recettes uniquement de 3,4% / an, créant inévitablement un effet ciseaux avec un déficit chronique annoncé... les recettes ne compensant plus les dépenses.

En 2025, cela a bien changé puisque, entre 2021 et 2024, les dépenses ont augmenté de 2,9 % / an et les recettes de 5,5 % / an en moyenne, permettant

Évolution de la capacité d'autofinancement (CAF) brute

différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement

Années	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat de l'exercice en fonctionnement	- 64 156 €	252 203 €	437 989 €	508 686 €	591 731 €

dossier

de dégager un excédent qui se stabilise autour de 500 000 €, afin d'assumer le remboursement de nos emprunts.

Ce redressement s'appuie sur un suivi budgétaire très strict : « *Tous les 3 mois, nous réalisons un point d'atterrissage budgétaire. Cela nous permet d'anticiper et de réajuster nos finances si nécessaire sans subir de dérive* », explique Céline Deligny-Estover, maire de Pompignac.

UN REDRESSEMENT FINANCIER EXEMPLAIRE

En 2020, la commune affichait :

- un endettement record de plus de 6 700 000 € au travers de 22 prêts contractés majoritairement à des taux allant de 3,5 à 5% ;
 - des annuités de plus de 700 000 € et des prêts à court terme à rembourser en 2021 pour 860 000 € ;
 - un déficit sur le budget de fonctionnement
- Cela a conduit à l'inscription de la commune au sein de la cellule de vigilance financière de la Préfecture.

Pour sortir de cette impasse, une restructuration profonde a été engagée :

- maîtrise des dépenses par une adaptation des services, mutualisation des achats, optimisation de tous les contrats de prestation de services ;
- politique d'investissement sobre avec une priorité aux projets essentiels ;
- recherche systématique de subventions pour tous les projets ;
- renégociation et compactage de 10 prêts (dont 5 avec des taux de 3,65 à 5,63%) en 4 prêts à des taux plus faibles allant de 0,69% à 1,73% avec pour conséquence une réduction des remboursements de 100 000 €/an ;
- vente de biens immobiliers pour 478 000 € afin de générer des recettes pour investir.

Nos recettes progressent plus rapidement que nos dépenses, malgré l'inflation, nous permettant de dégager de + en + de CAF pour rembourser la dette et envisager, pour les années futures, des possibilités de financement de nouveaux projets ».

Céline DELIGNY-ESTOVERT
Maire de Pompignac

UNE FISCALITÉ MESURÉE ET DES SERVICES PRÉSERVÉS

Soucieuse de ne pas faire peser l'effort financier sur les habitants, la municipalité a limité la hausse de la taxe foncière à 6 % sur l'ensemble de la mandature ! Une augmentation raisonnable et inférieure à l'inflation. Par ailleurs, malgré les recommandations de la Préfecture en faveur de leur fermeture, l'agence postale communale et l'école de musique ont été maintenues, considérées comme des services essentiels à la vie locale et au dynamisme culturel.

LES INVESTISSEMENTS POUR 2025

La commune investira 1 543 427 € consacrés aux grandes thématiques suivantes :

- 373 500 € - remboursement du capital de l'emprunt, soit un quart de notre budget investissement ;
- 748 000 € - voirie, l'enfouissement des réseaux, gestion des risques d'inondations et gestion des eaux pluviales ;
- 80 000 € - aménagement des espaces publics ;
- 250 000 € - pour travaux sur bâtiments
- 75 000 € pour les équipements sportifs et loisirs.

L'évolution de la dette et des annuités

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2032
Dette	6 712 372 €	6 240 527 €		5 425 439 €	5 052 982 €	4 673 592 €	4 300 483 €	3 916 503 €	3 528 734 €	2 182 894 €
Annuités	701 314 €	708 800 € + 860 000 € prêts à court terme	Année de négociation/ compactage des prêts	529 262 €	525 514 €	507 760 €	505 237 €	499 300 €	496 971 €	354 689 €
Capital	471 843 €	500 158 €		372 456 €	379 390 €	373 109 €	383 980 €	387 769 €	375 250 €	293 115 €



L'annuité baissant, la commune retrouvera progressivement de la capacité d'investissement et d'emprunt à partir de 2028 avec vigilance et en 2032 de façon plus sereine.



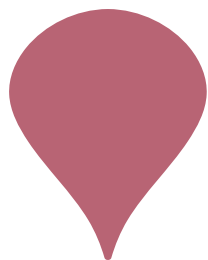
urbanisme



Plan Local d'Urbanisme

Une modification bienvenue

Le conseil municipal, par vote à l'unanimité lors de sa séance du 12 décembre 2024, a entériné la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Fruit de trois ans de travail, cette adaptation du PLU vise à préserver le cadre de vie tout en maintenant le développement de Pompignac.



Le PLU n'avait pas évolué depuis la révision de juillet 2013. Or la commune a beaucoup évolué en 11 années et ce document ne répondait plus aux enjeux de Pompignac de protection de la qualité de vie, de lutte contre les inondations et de préservation des espaces naturels et boisés. Cette modification est le fruit de près de 3 années de travail des agents, des élus accompagnés par un bureau d'urbanisme.

Description des changements opérés sur le règlement du PLU dans le cadre de cette modification

Les objectifs majeurs de la modification n°1 du PLU :

La procédure de modification du PLU de Pompignac a été engagée afin de :

- **Préserver** l'identité paysagère et le patrimoine bâti remarquable : végétation et paysage singuliers, bâtiments d'intérêt patrimonial, particularité de quartier ;
- **Lutter** contre les inondations par une meilleure gestion des eaux pluviales ;
- **Maîtriser** la pression foncière et la densification induite en encadrant les possibilités de division foncière en fonction des secteurs.

La modification n'a pas eu d'impact sur les zones constructibles qui demeurent, ni sur les droits à construire.

1 - Préserver l'identité paysagère et le patrimoine bâti remarquable : végétation et paysage singuliers, bâtiments d'intérêt patrimonial, particularité de quartier.

Le PLU ainsi modifié, repère les éléments de patrimoine à préserver. Ce dernier se compose d'éléments bâtis, du petit patrimoine local, d'arbres, de linéaires de haies ou d'alignement d'arbres.

Le règlement écrit précise les dispositions générales à prendre pour les protéger en cas de travaux : obligation de préservation du caractère végétal des lieux, des arbres et haies identifiés, conservation des caractéristiques architecturales en cas de réhabilitation ou d'extension, etc. Ce patrimoine est tant en domaine public que privé. Aussi, une réunion d'information auprès des propriétaires a permis de valider ensemble ces dispositions.

2 - Intégrer les prescriptions pour lutter contre les risques d'inondations.

Les derniers événements pluvieux ont démontré la fragilité de certains quartiers vis-à-vis des risques d'inondations et la nécessité de prendre des dispositions en matière d'urbanisme, pour protéger les personnes et les biens.

Les conclusions du schéma directeur de gestion des eaux pluviales (engagé depuis deux ans sur l'ensemble du bassin versant du cours d'eau de la Laurence) et la mise en comptabilité avec le SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise, ont permis de définir et d'ajouter dans le règlement des principes fondamentaux visant à assurer cette protection.

■ Toute nouvelle construction devra respecter :

- un recul de 30 m minimum par rapport à l'axe des cours d'eau permanent ;
- un recul de 10 m minimum par rapport à l'axe des cours d'eau intermittent.

Dans cette zone de recul, les aménagements (clôtures notamment...) doivent laisser le libre cheminement de l'eau en cas de crue.

■ Introduction de la notion d'espaces libres et de pleine terre. Elle garantit sur chaque terrain bâti des zones non construites et non imperméabilisées, permettant l'infiltration des eaux de pluie à la parcelle et limitant ainsi leurs ruissellements sur le domaine public ou vers les voisins en contrebas....

■ Dispositions sécuritaires pour les projets d'ensemble : lotissement, habitat collectif... Il est maintenant obligatoire de calculer les volumes des bassins de stockage des eaux de pluie avant rejet au domaine public pour une pluie de retour de 30 ans. Jusque là, les bassins étaient dimensionnés pour des pluies de retour 10 ans. Désormais, les volumes des bassins seront plus importants donc plus sécurisants.

3 - Maîtriser la pression foncière et la densification induite en encadrant les possibilités de division foncière en fonction des secteurs.

En raison de sa proximité avec Bordeaux Métropole, de sa qualité et de son cadre de vie, Pompignac subit une pression foncière croissante. Son urbanisation



s'est accélérée entre 2011 et 2021, avec une multiplication des divisions parcellaires ayant conduit à la construction de 445 logements et à l'arrivée de plus de 1 100 habitants. Une étude de la capacité d'accueil restante, basée sur les surfaces constructibles résiduelles et différents scénarios de division des terrains, estime un potentiel de 507 logements supplémentaires, soit environ 1 300 nouveaux habitants.

Ainsi, une modification du règlement d'urbanisme a été réalisée pour limiter les divisions individuelles et privilégier les permis d'aménager. Cette approche permet de concevoir des projets plus cohérents à l'échelle des quartiers, avec une meilleure organisation des accès, une homogénéité des implantations et une harmonie générale.

« **Face à cette croissance rapide, la municipalité souhaite mieux réguler l'urbanisation, afin de préserver la qualité de vie, d'adapter les investissements publics aux besoins des habitants et de maîtriser l'obligation de production de logements sociaux** ».

Céline DELIGNY-ESTOVERT
Maire de Pompignac

Bilan des consommations des terres agricoles, naturelles et forestières à Pompignac

La loi "Climat et résilience" du 22 août 2021, impose aux territoires des objectifs de sobriété foncière dans leurs documents d'urbanisme, notamment les PLU. Son but est d'atteindre la "zéro artificialisation nette" d'ici 2050. Une première étape prévoit, entre 2021 et 2031, une réduction de 50 % de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) par rapport à la période 2011-2021, où 37 hectares ont été consommés, principalement en zones agricoles (68,5 %) et forestières (29,3 %). Ainsi, pour 2021-2031, la consommation maximale d'ENAF est fixée à 18,5 hectares, avec un objectif de zéro consommation d'ici 2050.



Révision du PLU : l'étape suivante obligatoire et fondamentale

Cette modification avait pour objectif de maîtriser au plus vite les risques d'inondations, la pression foncière au regard de la qualité de vie à Pompignac. Le travail de fond effectué lors de cette modification a permis d'avoir une réflexion globale sur l'orientation que nous souhaitons proposer pour l'évolution cohérente de Pompignac : développement économique, social, d'habitat, de services, de modalités de déplacement... Aussi, une révision du PLU sera bientôt lancée. Cette procédure, très longue, sera poursuivie et achevée lors du prochain mandat.

Les pompignacais seront informés et invités à faire part de leurs observations et à débattre des objectifs et des orientations majeures sur l'aménagement futur de notre commune.



travaux

Des chantiers en bonne voie

Poste source ENEDIS et enfouissement des réseaux haute tension : état d'avancement



Les travaux d'enfouissement des lignes haute tension (chantier porté par ENEDIS) s'étendent sur toute l'année 2025 par un zonage appelé "poches de travaux". La fin de la poche 1 concerne la Ceinture Verte et implique une fermeture en semaine, mais elle sera accessible les week-ends, notamment en vue des Foulées Pompignacaises.



CALENDRIER DES TRAVAUX À VENIR

Calendrier des travaux à venir :

- Poche 1 : ceinture Verte de Saint Paul à Pont Castaing : avril
- poche 7: Chemin de la Tourasse - mi-avril à mi-mai.
- Poche 3: Route de l'Église - début mai à mi-juin.
- Poche 3 Route de Touty et chemin de Bellevue - début juin à mi-juillet.

Ces dates et délais d'intervention sont donnés sous réserve des conditions météorologiques.

Les travaux de la poche 2, sur la RD 241 en direction de Salleboeuf, préalablement annoncés, sont reportés à une date ultérieure.

Les voies seront parfois fermées ou en circulation alternée, mais les accès riverains, ainsi que les



services scolaires et de ramassage des déchets, seront maintenus.

Des déviations seront mises en place, et les riverains seront régulièrement informés.

COMMUNICATION ET PERMANENCE DES ÉLUS

Ces travaux sont indépendants de l'action communale. Il s'agit d'un projet d'intérêt général porté par ENEDIS. Des informations sont relayées par la commune via divers moyens (Facebook, site internet, panneau Pocket).

Des permanences élus se tiennent régulièrement pour vous informer sur ce chantier et sur les enjeux pour Pompignac. Vos élus répondent à vos questions, vous renseignent et informent ENEDIS de vos sujets spécifiques pour prise en compte.

La 1^{ère} permanence s'est tenue le 22 février dernier.

Une nouvelle permanence se tiendra le 3 mai prochain à partir de 10h00 en mairie.

COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE

ENEDIS a l'obligation de compenser la destruction des espaces boisés en reboisant 10 000 m², en plantant 4 000 arbres locaux et en versant une indemnité de 40 000 € à la collectivité. Afin de restaurer la biodiversité, ENEDIS devra également implanter des abris et nichoirs pour la faune locale autour du poste source, impliquant les enfants dans la construction de nichoirs au travers d'ateliers pédagogiques.

travaux

Futur cheminement doux le long de l'avenue des bons enfants

La Communauté de communes des Coteaux Bordelais, sous l'action de la municipalité de Pompignac, a fait l'acquisition d'une bande de 4 m de large entre le chemin de Brondeau et le chemin de Primet, le long de l'avenue des Bons enfants. CanaElec vient d'y poser des fourreaux en vue de l'enfouissement de 6 réseaux haute tension desservant nos communes.

À l'issue de ces travaux, une voie cyclable sera aménagée, afin de permettre de relier le centre-bourg de Pompignac à celui de Fargues Saint-Hilaire par des chemins sécurisés en marge des voies de circulation routière.

Un beau projet pour les habitants de notre territoire à l'horizon 2026 !



Route de la Poste



Les riverains volontaires et disponibles de la route de la Poste se sont donné rendez-vous deux matinées de janvier pour nettoyer les rives de la Capéranie pendant que la nature était endormie. Cette petite rivière qui recueille les eaux venues des hauts de Cadouin, du parc Saint-Martin, de la route de l'église... était encombrée d'embacles qui favorisent les débordements lors des fortes pluies.

Renouant avec la tradition de solidarité au service du collectif de nos anciens, appuyée par les élus et les services de la mairie, cette action a renforcé les liens entre les voisins et a œuvré pour la sécurité et la beauté de notre environnement.

Les riverains se donnent de nouveau rendez-vous au printemps pour de nouvelles aventures bucoliques et festives.



← Travaux au sein du gymnase

Durant les vacances d'hiver, de nombreux travaux d'entretien ont eu lieu dans le gymnase de la plaine des sports :

- réparation des portes d'accès devenues extrêmement vétustes ;
- mise en place de cadres sur les ouvrants des 2 murs longitudinaux, afin de lutter contre les venues d'eau de pluie. En effet, les joints de ces ouvrants, totalement dégradés au fil des années, ne faisaient plus barrage aux eaux de pluie. Des cadres étanches ont donc été installés ;
- mise en place sur près de 2 m de haut de plaques OSB sur armatures rigides sur les 2 murs en bacs acier, afin d'atténuer le bruit des ballons contre la structure.

Pour rappel, début 2025, le moteur d'un des 2 paniers de basket a été remplacé.

Coût total des travaux engagés : 26 000 € TTC.



travaux

Chemin de la Capéranie et quartiers du Domaine et du Val d'Or



Dans la perspective de la réfection de la chaussée par la collectivité, la société GRDF a décidé préalablement de **renover le réseau de distribution de gaz** sur le chemin de la Capéranie et dans les lotissements du Domaine et en partie du Val d'Or. Ces travaux réalisés par l'entreprise MOTER sont exécutés avec le souci de créer le moins de gêne possible pour la circulation des riverains. Il s'agit d'une modernisation qui pérennise notre réseau de gaz. La réfection des voiries sera entreprise en 2026.



Chemin de la Capéranie (bis)

Travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, télécom et éclairage public.

Chemin de la Capéranie, GRDF effectue le **changement des canalisations de gaz**. La municipalité profite de ces travaux pour réaliser l'enfouissement des autres réseaux aériens par le SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Environnement de la Gironde) : basse tension, éclairage public et Telecom.

Coût des travaux d'enfouissement à charge de la commune : 102 000€ TTC.

Chemin de Martinot

Dans la même logique de mutualisation des interventions, les réseaux aériens seront également enfouis chemin de Martinot entre route de la Poste et chemin de Cordes, préalablement aux travaux de mise en place de réseaux de collecte d'eaux pluviales et de réfection totale de la voirie.

Coût des travaux d'enfouissement : 27 000€ TTC.

Progressivement, la municipalité s'engage dans l'enfouissement des réseaux en couplant cela avec d'autres travaux, afin d'optimiser les interventions sur les secteurs concernés et ainsi réduire les coûts.

En 2024, ils avaient porté sur la route de la Poste conjointement aux travaux d'ENEDIS sur les lignes moyennes tensions. **Le bénéfice est double : fiabiliser l'alimentation des habitations en évitant les risques de coupure en cas d'événements climatiques et améliorer l'esthétique des quartiers en supprimant les câbles aériens et les poteaux.**

Sol neuf au city stade

Construit il y a plus de 10 ans, le revêtement de sol était complètement usé.

Une réfection totale était donc nécessaire. Elle a été effectuée durant la dernière semaine du mois de mars. De nouveaux panneaux de basket ont également été installés.



Les enfants et les familles pompignacaises disposent ainsi, au sein de la plaine de Cadouin, d'équipements ludiques et sportifs de grande qualité faisant de ces derniers - city stade, pumptrack et aire de jeux du petit bois de Cadouin - des lieux de vie, d'animation et de rencontre pour tous.

Coût total de l'opération : 22 300 € TTC.



Le city stade avant...



et après les travaux...

MAJORITÉ MUNICIPALE LISTE CONSTRUIRE DEMAIN ENSEMBLE

Lors des vœux, le 25 janvier dernier, notre équipe vous a présenté le bilan de ses actions 2024, les perspectives pour 2025 et les années suivantes.

Vous étiez près de 150 personnes venues pour cet événement, montrant votre intérêt pour la vie de notre commune, votre confiance et votre plaisir à échanger avec nous pour partager sur l'avenir de Pompignac.

Notre jeunesse était à l'honneur, avec la présence du Conseil Municipal des Jeunes qui a exposé ses projets pour 2025. Nos jeunes s'impliquent avec nous pour Pompignac. Quel plaisir !

Nous vous remercions pour les messages de satisfaction et les encouragements que vous nous avez témoignés à cette occasion. Ils démontrent que nous administrons Pompignac comme vous le souhaitez. Ils sont la meilleure des récompenses pour l'engagement et l'énergie que nous déployons pour notre commune et la meilleure des motivations pour continuer demain ensemble.

Le bilan 2024 est très positif : notre capacité d'autofinancement est progressivement restaurée depuis 2022, nous permettant de réaliser des projets structurants :

- La voirie, dégradée en permanence notamment par les fortes pluies, fait l'objet d'un investissement annuel récurrent de 300 000 € ;

- Une politique de propreté et d'entretien des espaces publics ambitieuse.

- Pour nos enfants, nous avons réalisé des équipements de jeux et en concertation avec la Communauté de Communes, nous avons augmenté la capacité d'accueil du centre aéré.

- Le développement économique est également au cœur de notre action depuis 5 ans et cela porte ses fruits : des entreprises de nouvelles technologies et une zone commerciale et artisanale se sont implantées en 2024 à Pompignac, ramenant de l'activité et des recettes fiscales pour 400 000 €.

- Réhabilitation de bassins de régulation d'eaux de pluie pour lutter contre les inondations ; création de trottoirs pour le cheminement piéton ; rénovation de nos bâtiments.

- Des animations culturelles et de loisirs régulières ont ponctué l'année : théâtre, concerts, carnaval, ateliers créatifs, fête des associations, marché de Noël. De plus, nous avons fait le choix d'investir pour sauver notre cinéma. La bibliothèque est devenue un lieu d'échange et de rencontre incontournable.

Les résultats sont là : la commune évolue de façon apaisée et satisfaisante.

La stratégie d'action de vos élus depuis maintenant 5 ans est donc plus que jamais maintenue pour 2025 : dynamiser Pompignac, assurer son développement économique et social harmonieux avec des actions pour tous : jeunes, familles, seniors, tout en maintenant une attention permanente à la protection de notre cadre de vie par une urbanisation et une croissance de l'habitat cohérentes et en accord avec nos infrastructures.

Pour 2025, nous présentons des budgets équilibrés, ambitieux et prudents assurant la continuité des actions entreprises en 2024.

La rigueur de notre gestion financière et la lucidité de nos décisions nous engagent sereinement à moyen et long termes auprès de vous pour Pompignac.

De grands challenges nous attendent dans les années qui viennent pour garantir le développement raisonnable de Pompignac. Nous y travaillons dès à présent, en lien avec toutes les institutions, afin de porter à votre validation des projets étudiés et pragmatiques.

À l'aube de notre 6^{ème} et dernière année de mandat, à l'issue de 5 années mouvementées avec un contexte 2025 peu rassurant, votre équipe demeure unie autour d'un seul et même objectif : continuer d'agir pour tous les Pompignacaises et les Pompignacais avec discernement, transparence et proximité.

tribune

LISTE VIVONS POMPIGNAC AUTREMENT

L'année 2025 est lancée et l'année 2026 se profile avec en mars le renouvellement de l'équipe municipale en charge de la gestion de la commune qui va passer de 23 à 27 conseillers. La dernière élection, en mars 2020, avait été fortement perturbée par l'épidémie de COVID et l'installation du conseil municipal retardé jusqu'en juin.

Il est donc temps de se poser les bonnes questions et de réfléchir à l'avenir que nous souhaitons donner à Pompignac. Quel développement économique devons-nous souhaiter ? Quel plan urbanistique faudrait-il mettre en place ? Comment se donner les moyens de maîtriser les constructions sur notre commune, tout en sachant que le passage à 3 500 habitants nous oblige à augmenter le nombre de logements dits « sociaux » accessibles aux personnes à revenus modérés. Pour Pompignac cela signifie atteindre un total compris entre 250 et 300 alors que la commune en recense aujourd'hui moins de 30. Cette obligation est peut-être une opportunité pour permettre à nos anciens de rester sur la commune après la vente d'une maison devenue trop grande pour eux, une possibilité pour nos jeunes de rester sur la commune ou à des nouveaux parents de venir s'installer à Pompignac et pérenniser ainsi nos équipements, sociaux, éducatifs et sportifs. Plutôt que de subir cette loi, comme beaucoup de commune, prenons les devants et anticipons ! C'est le seul moyen de maîtriser et conserver notre qualité de vie Pompignacaise. Bref, vous le comprenez bien, l'avenir se construit aujourd'hui. Nous souhaitons construire un projet à court, moyen et long terme pour notre commune. Dans cette optique toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et nous pensons qu'il est temps de s'unir pour mettre en place les conditions pour un développement harmonieux pour Pompignac.

Alain Guillaume

Raphaël Jouannaud

Groupe Vivons Pompignac

vivonspompignacautrement2020@gmail.com

LISTE POMPIGNAC EN TRANSITION

La liste Pompignac en Transition n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.



vie économique



marché municipal

Qualité et convivialité

Depuis 3 ans, la municipalité a relancé le projet de marché local, misant sur la grande qualité des produits proposés, toujours dans une logique de circuit court. Reportage auprès de vos producteurs locaux qui vous accueillent avec le sourire !

Vendredi matin, il fait frais, mais le soleil pointe le bout de son nez et la dizaine de stands est déjà bien installée devant la mairie de Pompignac. Des olives, du miel, des fleurs, des fruits, des légumes, de la volaille, du saumon, un traiteur asiatique, du fromage, des huîtres ... Il y en a pour tous les goûts.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ QUI FAIT VIVRE LE BOURG DE LA COMMUNE

Christophe Cheron, conseiller municipal, a repris le projet aux côtés de Annie-Claire Oddo, agent municipal. « *Nous avons de bons retours de la part des pompignacais et des pompignacaises et nous y sommes très attentifs* », explique-t-il. « *Le marché est un vrai moment de rencontres pour les habitants. Et en plus de proposer ce temps convivial, nous sommes très heureux d'offrir un service alimentaire supplémentaire et de qualité au coeur du bourg. Cela facilite la vie de nombreuses personnes qui ont des difficultés pour se déplacer* », poursuit-il.

« *Le marché est idéalement situé en face de la mairie, au coeur du bourg, à proximité de l'école élémentaire, de la salle des fêtes, du théâtre de verdure inauguré il y a un an, et des commerces attractifs de la commune* », précise M. Cheron.

SOUTENIR LA PRODUCTION LOCALE

Les producteurs sont accueillis à bras ouverts par la municipalité qui reçoit de nombreuses demandes. « *Nous les étudions toutes et nous sommes favorables à l'arrivée de nouveaux stands. Notre*

seule exigence, encore une fois, c'est la qualité des produits proposés », poursuit le conseiller municipal. Un lieu où on se retrouve, où on discute et où on prend le temps.

Les emplacements sont gratuits et bénéficient de l'électricité. C'est un vrai choix politique qui rend service aux habitant.es, et qui permet aussi de soutenir des acteurs économiques locaux, fondamentaux pour le territoire.

Le miel de l'Entre-deux-Mers, les volailles de Casteljaloux, les saumons fumés d'Izon, ou encore les huîtres d'Andernos, vous trouverez sur ce marché des produits issus d'un circuit court. « *De nos jours, la production locale est un enjeu économique et sanitaire majeur* », insiste M. Cheron. « *Nous nous devons d'aller en ce sens* ».

Marine Bergalone Fleuriste



Marine propose des fleurs de saison. Dans son atelier / boutique à domicile, elle fait ses préparations pour les marchés, mais aussi pour des événements (mariage, obsèques, baptême), ou pour toutes demandes particulières.

Elle y organise également des ateliers créatifs, parfois à thème. Fleuriste depuis 18 ans et en itinérance depuis 1 an, cette jeune femme a aménagé son camion pendant 9 mois pour le transformer en Flower truck.

vie économique

À la rencontre de vos producteurs sur le marché de Pompignac ...

Jawad le primeur



Jawad Mouka vient sur le marché depuis 6 ans ! Dynamique, souriant et serviable, il soigne ses clients et discute beaucoup avec eux. « *Ils connaissent ma vie, je connais la leur. Je prends toujours le temps de discuter avec les gens, c'est précieux* ». Le maraîcher qui est aussi présent sur le marché du mardi, propose des fruits et légumes de saison haut de gamme, originaires du grand sud ouest, parfois de pays limitrophes et la plupart du temps français.

M^{me} Nore Spécialités asiatiques



Présente depuis 10 ans sur le marché de Pompignac, **Samnuan** propose des spécialités asiatiques faites "maison" préparées par ses soins nems, rouleaux de printemps, samoussas, bobun.

M^{me} Simon Saumon Raphye

Spécialisée dans le saumon, truite, gravelax fumés et traiteur à base de saumon et cabillaud, **M^{me} Simon** prépare tout elle-même dans son labo où elle fait la salaison et la fumaison. Elle vient sur le marché de Pompignac depuis un peu plus d'un an. « *C'est très agréable et convivial contrairement aux très gros marchés où on ne connaît pas tout le monde* », explique-t-elle.

M^{me} Ribero Rodriguez Volaille de Gus



Andrea propose des volailles fermières du sud ouest et principalement de Casteljalous. Ce sont des amis qui élèvent les animaux, elle s'occupe de la vente. Elle vient depuis 2 ans sur le marché de Pompignac. « *Je vends bien et les clients sont très agréables* ».

Thomas le fromager



Thomas Lafarge est fromager depuis 10 ans et sur le marché de Pompignac depuis 7/8 ans. Avec près de 190 références triées sur le volet et proposées dans son camion fromager, il aime faire découvrir de nouvelles choses à ses clients tout en s'adaptant à leurs goûts. « *Je fais beaucoup goûter, les gens me disent ce qu'ils en pensent et je prends compte de leurs retours lors de mes commandes* ». Le marché de Pompignac est un rendez-vous clé de sa tournée des marchés. « *Nous proposons tous des produits de qualité, c'est attrayant pour les gens et on y trouve tous notre compte* ».

M. Cousseau Apiculteur de Pompignac



L'apiculteur **Michel Cousseau** (Pompignacais) nous propose un large choix de miels produits en Gironde et dans les Landes (forêt, acacia, châtaignier, bourdaine, ...),

leurs dérivés à base de propolis et de la gelée royale. Il est présent 1 à 2 fois par mois et il est ravi d'être là. « *J'aime le commerce, le contact avec les gens, je fais ça depuis 27 ans et je n'arrive pas à m'arrêter !* », assure-t-il.

M^{me} Seivrint Les Olives de Flo et Tchin



M^{me} Seivrint propose 16 sortes d'olives, citrons / ails confis, pickles de légumes, safran, tomates séchées et en été, fruits secs et tapenades.

Les olives viennent de Grèce, d'Italie, du Maroc et tout est transformé dans le Var. « *Il y a une très bonne ambiance ici, on s'entend tous très bien* », confie-t-elle.



vie municipale

Rappel : horaires de bricolage et jardinage



Les beaux jours sont là alors souvenons-nous des règles pour bien vivre ensemble.

Les haies et les arbres du domaine privé doivent être taillés et élagués à l'aplomb du domaine public. Piétons et véhicules peuvent ainsi circuler en toute tranquillité :

Les travaux de bricolage et de jardinage et toute autre activité susceptibles d'entraîner du bruit gênant sont encadrés par les horaires suivants (arrêté préfectoral du 22 avril 2016).

- Jours ouvrables : 8h30 à 12h30 - 14h30 à 19h30 ;

- Samedis : 9h00 à 12h00 - 15h00 à 19h00 ;

- Dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00.

Nouveau service pour les Pompignacais

Les ERIP sont des lieux où les habitants d'un territoire peuvent bénéficier d'un tas d'informations.

Pour qui ?

Toute personne, quel que soit son âge, scolarisée, salariée, demandeuse d'emploi ou employeur peut venir rencontrer un conseiller pour un premier niveau d'information.

L'ERIP et ses conseillers proposent, en accès libre, toute une gamme de services : entretiens individuels avec ou sans rendez-vous, ateliers thématiques, événements locaux et ressource documentaire.

Des permanences sont organisées deux fois par mois de 9h00 à 12h00 au Domaine de la Frayse à Fargues Saint-Hilaire.

Pas d'inscription au préalable nécessaire.

La liste des permanences est disponible sur le site internet de la CDC : <https://www.coteaux-bordelais.fr/nos-partenaires-en-fonction-de-votre-besoin/>



Bibliothèque : mise en lumière de l'avis des lecteurs

Le club des lecteurs de la bibliothèque a repris du service, et s'est réuni deux fois. Les membres vous proposent désormais une table de présentation avec leurs critiques.

NOTATION COUPS DE COEURS CLUB LECTEURS

**** Concerne une réussite totale, proche de la perfection, tant par le style que par la puissance hors du commun du récit. Il laisse le lecteur sidéré, définitivement marqué, et heureux de l'être !

Extrêmement rare, il est l'ennemi proclamé du très stéréotypé « J'ai bien aimé ».

*** On peut comparer ce trois étoiles à un sportif de haut niveau, aux performances remarquables, mais dépourvu du petit plus qui le propulserait dans la catégorie des as. Il s'adresse à d'excellents récits qui ont captivé, voire ému le lecteur. A distinguer nettement du deux étoiles, le « ventre mou » des productions littéraires.

** Nous rappelle le dicton se rapportant aux vins vieux de qualité moyenne (voire médiocre) : « Aussitôt bu, aussitôt oublié ». Ce qui résume assez bien ce type d'ouvrages : sans défauts majeurs, il ne parvient pas à susciter l'intérêt du lecteur qui l'occultera bien vite. Il peut de plus s'acoquiner avec un formatage des idées fort préjudiciable à notre santé mentale.

* Aïe, aïe, aïe !

De même apparence que le quatre étoiles, mais avec trois de moins : style approximatif, intrigues invraisemblables (ou soporifiques), feu d'artifice de clichés, il n'appelle que deux réactions : La fuite ventre à terre vers des ouvrages plus accueillants. Se plonger au plus vite dans la lecture de Fahrenheit 451

Lutte contre les frelons asiatiques

DES PIÈGES DISTRIBUÉS GRATUITEMENT POUR LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Pour la 4^{ème} année consécutive, la municipalité distribue gratuitement des pièges à frelons asiatiques.

Si vous n'avez pas déjà profité de cette distribution gratuite, contactez la mairie de Pompignac au 05.57.97.13.00 ou par mail à mairie@pompignac.fr.

vie municipale

Recensement citoyen



Obligatoire à 16 ans, le recensement citoyen concerne tous les jeunes française et française, en France ou à l'étranger.

Il s'effectue en mairie ou en ligne sur le site www.service-public.fr

Il peut se présenter seul ou accompagné avec les pièces suivantes :

- une pièce d'identité ;
- un livret de famille ;
- un justificatif de domicile.

Après le recensement, le jeune est convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), également obligatoire jusqu'à 25 ans. Une attestation est délivrée à l'issue, indispensable pour des examens officiels (bac, permis de conduire...).

MUTAMI : "Donnons à chacun le pouvoir de se soigner"

La mutuelle girondine, lancée en 2025, est accessible à tous les Girondins, sans conditions de ressources.

Le partenariat avec le département de la Gironde a permis la réduction des tarifs et une bonne adaptation du niveau de garanties aux besoins des adhérents.

Pourquoi choisir la Mutuelle Girondine ?

- des tarifs préférentiels négociés (pas d'augmentation à partir de 70 ans) ;
- pas de limite d'âge ni de questionnaire de santé ;
- pas de droits d'entrée ni de délais de carence ;
- un service d'assistance vie quotidienne inclus ;
- un espace prévention en ligne et application mobile ;

Comment souscrire ?

Des permanences sont organisées sur l'ensemble du territoire girondin et uniquement sur rendez-vous pour accompagner les personnes intéressées. Vous pouvez également contacter votre conseiller de proximité dédié.

Contacts : mutuellegirondine@mutami.fr

09.77.42.55.25

Opération tranquillité vacances

Avec l'été qui approche, inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances pour sécuriser votre logement pendant votre absence. La gendarmerie organise des patrouilles et vous prévient en cas d'anomalie.

Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre à la brigade de gendarmerie de Tresses ou vous préinscrire sur internet à l'adresse suivante <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Les bons réflexes avant de partir :

- verrouillez portes, fenêtres et volets ;
- ne laissez pas d'objets facilitant une effraction (échelle, outils...) ;
- ne cachez pas vos clés dehors ;
- rangez vos objets de valeur et photographiez-les ;
- demandez à un voisin de simuler une présence ;
- évitez d'annoncer votre absence sur les réseaux sociaux.



Opération tranquillité seniors

Seniors : la gendarmerie veille !

Les seniors, représentant plus de 20 % de la population, sont particulièrement exposés aux escroqueries et aux cambriolages. Pour les protéger, la gendarmerie a mis en place l'Opération Tranquillité Seniors (OTS).



Objectifs de l'OTS :

- Patrouilles renforcées autour des logements signalés ;
- Visites à domicile pour s'assurer de la sécurité des seniors ;
- Conseils de prévention contre les risques ;

Inscription : Rendez-vous à la gendarmerie locale pour bénéficier du dispositif ou inscrire un proche vulnérable.

Comment s'inscrire ?

Vous êtes senior et souhaitez bénéficier de l'Opération Tranquillité Seniors ? Des personnes de votre entourage (parents, grands-parents...) sont vulnérables ?

Rendez-vous à la gendarmerie de Tresses pour vous inscrire.

vie municipale

Lutte contre les nuisibles (moustiques tigres)

Le moustique tigre, espèce particulièrement agressive envers l'homme pendant la journée, réapparaît dans nos villes à chaque début de printemps (80 % des nids larvaires sont sur le domaine privé). Pour limiter au maximum les nuisances occasionnées par ce moustique et les risques d'infection, il est essentiel de lutter contre sa prolifération. Pour lutter efficacement contre le moustique tigre, adoptons des règles simples dès le printemps.

La liste DES BONNS GESTES



LUTTONS CONTRE le moustique tigre



RANGEONS à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

ENTRETENONS

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bomes d'arrosage

VIDONS une fois par semaine

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration

Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

NETTOYONS pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.
Il est donc né chez vous ou pas loin !
Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les récipients où il pond ses œufs et prolifère... **150 m**

Coupez l'eau au moustique tigre !

Et passez le message à votre voisin

L'astuce du Pro, mettez du sable dans vos coupelles





Toutes les infos et les flyers à télécharger ici




 A group of smiling women, likely members of the GPEP association, are gathered outdoors at what appears to be a school event. In the background, a large screen displays a colorful image, and there are food tables with trays and a VEVOR brand heater.

portrait

Olivier Marlange :

GPEP : un collectif pour les familles

LE GROUPEMENT DES PARENTS D'ÉLÈVES DE POMPIGNAC EST UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE, UNE DES FORCES VIVES DE LA COMMUNE. RENCONTRE AVEC SON PRÉSIDENT, OLIVIER MARLANGE QUI SALUE UN TRAVAIL D'ÉQUIPE FORMIDABLE, AU COEUR D'UNE VIE LOCALE ANIMÉE.



Q u'est-ce que le GPEP ?

Nous sommes une association de parents d'élèves qui a un rôle de représentation auprès de l'école et de la municipalité, avec qui nous travaillons main dans la main. Les conseils d'école ont lieu 3 fois dans l'année, et avec les élus et les enseignants nous nous réunissons

plus régulièrement.

Nous organisons aussi de nombreuses manifestations bien connues de tous, grâce à l'engagement fort de nos bénévoles qui sont très actifs, et des nombreux parents qui nous soutiennent. J'insiste sur le fait que le GPEP est ouvert à tous et qu'il oeuvre pour toutes les familles.

Pourquoi cet engagement bénévole vous tient tant à coeur ?

Je n'avais pas vraiment prévu de devenir président. Quand mes enfants sont entrés à l'école de Pompignac, nous avons beaucoup apprécié les événements organisés par l'association. Des moments de fête qui permettent aux gens de se réunir, d'apprendre à se connaître et de se divertir. Quand j'ai su que l'ancienne présidente arrêtrait, j'ai eu envie de tout faire pour que l'aventure continue et pour que d'autres enfants

profitent de cette superbe dynamique qui avait été lancée. Nous y parvenons aujourd'hui, grâce à une équipe très active et investie, il faut que les parents de Pompignac continuent de se mobiliser !

Vous insistez sur la dimension collective de cette dynamique.

C'est essentiel, sans collectif on ne fait rien. Nous trouvons des solutions économiques et écologiques, mais on ne peut pas se passer des gens ! C'est vrai pour les bénévoles, ça l'est aussi pour le personnel enseignant et la municipalité. Nous communiquons beaucoup afin de pouvoir travailler de manière cohérente. La mairie est notre premier sponsor, elle met des locaux, du matériel à notre disposition, et elle nous accompagne sur le cadre légal de nos manifestations. C'est un réel atout pour la commune que de pouvoir compter sur des équipes soudées. Il en va de même pour les associations locales, autant d'acteurs qui font vivre Pompignac à nos côtés !

Quels-sont les projets à venir ?

Il y en a beaucoup, comme la Fête de l'Été qui est un événement phare, ou le ramassage scolaire à vélo organisé 2 fois par an vers l'école maternelle. Cette année, grande nouveauté, les élèves de CM2 vont partir un week-end à Montalivet. Une envie collective que nous décidons de réaliser. Nous voulons être moteur dans cette vie extra scolaire, aux côtés des enseignants et de la municipalité. Pour financer ce beau projet nous organiserons bientôt des tombolas et des ventes de chocolats. Nous essayons de nous renouveler sans cesse et c'est ce qui fait notre force je pense.

« **Nous développons des moments conviviaux et festifs dans lesquels nous créons du lien et on se divertit, tout en soutenant les activités de l'école** »



associations

Le Temps de Vivre

Programme des événements et sorties fin / 1^{er} semestre 2025 :

- les 3 et 4 avril : sortie sardinade en Vendée avec "Atlantic Tourisme",
- du 3 au 10 mai : séjour dans le Lubéron organisé par "Génération Mouvement",
- en mai : sortie rando à Talmont avec pique-nique organisé par "LTV",
- samedi 7 juin : journée pétanque suivie d'une auberge espagnole,
- samedi 10 juin : sortie en Dordogne avec visite de la filature de Belvès et des Jardins d'Eau à Carsac,
- en septembre :
 - . sortie à Hostens dans le cadre de la "Journée de la Forme" organisée par "Génération Mouvement"
 - . les 15 et 17 septembre : séjour de 2 nuits dans le Lot avec visites et randonnées organisé par "LTV".

Contact : Françoise Blanco (présidente) : 06.12.05.26.66



Ekilibrio



NOUVEAU : SELF DEFENSE / GESTION DE CONFLITS 2024 a vu le lancement de l'activité "gestion de conflits/self defense" pour permettre à tous de savoir comment :

- ne pas attirer les agresseurs et détecter le danger,
- dialoguer pour désamorcer et éviter l'affrontement physique,
- se défendre efficacement, si besoin, dans le respect de la loi.

Pas de niveau physique requis : les techniques de défense sont adaptées aux possibilités de chacun. L'apprentissage se fait sur des situations de la vraie vie dans lesquelles le stress est recréé.



Fin 2024, le stage "L'instinct confiant" a remporté un vif succès.

2025 va permettre de présenter un court métrage tourné sur les communes de Pompignac et de Salleboeuf, intitulé "Vittoria", qui illustre l'histoire d'une femme qui un jour a décidé de dire... STOP !

Les Foulées Pompignacaises

À VOS FRONTALES...

PRÊTS ? PARTEZ !

C'est la 18^{ème} édition des Foulées Pompignacaises en partenariat avec la municipalité. **L'événement revient les 12 et 13 avril.** Réservez ce week-end !

Marcheurs, traileurs, la partie nocturne, signature de l'événement, s'étoffe cette année d'une nouvelle distance. La partie jour accessible au plus grand nombre est augmentée d'une longue distance pour le trail. Un challenge combinant nocturne et diurne permettra de totaliser 35 km dans le week-end. Cela ravira aussi bien nos sportifs de pointe que ceux venus plus simplement profiter des parcours et de nos paysages, seul, en groupe ou en famille.

Cette année l'association G.A.L.A. bénéficie des dons reversés.



ADAGIO

GALA DE DANSE le 29 juin !

Petites et grandes, dirigées par les professeurs Marine et Wendy, travaillent d'arrache-pied, c'est la moindre des choses pour des danseuses vous en conviendrez, pour vous accueillir lors de notre traditionnel **gala de danse, le dimanche 29 juin 2025, à la salle Maurice Dejean.**

Comme d'habitude, deux séances auront lieu ce même jour afin de pouvoir accueillir tout le monde : une première représentation à 14h30 et une seconde à 18h00. On vous y attend nombreuses et nombreux !

PROJET COURS DE DANSE "BIEN-ÊTRE"

Ce projet s'adresse aux seniors ou pas, aux femmes, aux hommes, aux personnes qui ont déjà fait de la danse ou pas. Ces temps seront dédiés au bien-être, à l'expression corporelle, à la redynamisation du corps, et à la détente que la danse peut apporter à chacun d'entre nous. Ces cours seront bien évidemment encadrés par un professeur de danse pour vous emporter, vous encourager et vous guider.

Si ces cours de danse vous séduisent, merci de me contacter afin que je puisse organiser et programmer, dès la rentrée prochaine (en septembre 2025), un créneau pour pouvoir vous accueillir.

Contact : Nathalie Szybiak - 06.11.13.19.51
nathalie.szybiak@wanadoo.fr

associations

Le Pompin'ambour AMAP de Pompignac

Pourquoi adhérer à une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne ?



1. Redécouvrir la qualité

et l'origine des produits alimentaires : pouvoir vérifier comment sont cultivés ou élevés les produits destinés à nos assiettes est une chance pour les adhérents d'une AMAP.

2. **Soutenir les circuits courts** et l'agriculture de proximité : les relations de confiance entre l'agriculteur et le consommateur sont primordiales. Le revenu de l'agriculteur est sécurisé par l'engagement contractuel du consommateur.

3. **Préserver l'environnement** : le producteur AMAP est sélectionné pour son respect absolu des normes environnementales, la labellisation BIO est privilégiée.

4. **Renouer avec l'ambiance marché fermier** : le lieu de distribution est un espace de relations régulières et conviviales.

5. Participer à une **vie associative originale** : le fonctionnement collégial de notre AMAP permet à tous les adhérents qui le souhaitent de participer activement à la vie de l'association.

Les produits distribués par l'AMAP de Pompignac sont : légumes BIO, poulet fermier, pain au levain naturel à partir de farines BIO, poisson, fromages chèvre ou vache, champignons bruns et shiitakes, œufs BIO, pommes, pêches et brugnons, noix. Occasionnellement autres produits alimentaires.

Contact : www.amap.pompignac.com
lepompinambour@gmail.com / 06.13.22.24.31



C^{ie} de la Laurence

Notre spectacle de fin d'année aura lieu les **24 et 25 mai**. Toutes les sections seront sur scène.

Réservez le meilleur accueil à nos comédiens et improvisateurs, en herbe ou confirmés.

De 15h00 à 23h30.

Contact : Josiane 06.11.75.36.51 (texto à privilégier) ou ciedelalaurence@gmail.com

Ludothèque "Terres de Jeu"



Un nouvel espace d'accueil pour la ludothèque "Terres de Jeu".

Le temps des travaux au Parc de la Séguinie, votre ludothèque est relogée dans le bourg de Tresses, **salle de la Fontaine, depuis le 12 février 2025.**

Les horaires restent inchangés : **mercredi 10h00 - 12h30, 14h00-18h15, samedi 10h-12h30.**

L'équipe a profité de ce déménagement pour repenser son fonctionnement : les espaces de jeu sont désormais sans chaussures, pour pouvoir ramper, s'asseoir ou s'allonger en toute tranquillité.

Une grande zone de jeux réservés à l'emprunt a été créée, et, bien sûr, les espaces de jeux ont été repensés et adaptés aux nouveaux locaux.

Après une fermeture de près d'un mois pour se consacrer à l'aménagement de la salle, la ludothèque est fière de vous accueillir dans **ce bel espace ludique et spacieux**, qui n'aurait pas pu ouvrir si tôt sans l'énergie et l'investissement de toute l'équipe : salariées, volontaires en service civique, bénévoles.

Un merci tout spécial à ces derniers pour les bricolages, nettoyage, démarches administratives, décoration et j'en passe. Nous remercions aussi la CDC, la mairie de Tresses et ses services techniques qui nous ont accompagnés dans ce nouveau projet.

Nous pouvons désormais reprendre nos projets (jeux de rôles, escape game, accueils, etc) en attendant d'intégrer la future ludothèque du parc de la Séguinie. Mais ceci est une autre histoire qui sera contée une autre fois.

Théâtre

Journée des Ateliers

Compagnie de la Laurence



Samedi 24 Mai **POMPIGNAC**
Dimanche 25 Mai Salle Maurice Déjean



événements

Inauguration en grandes "Pump"

C'est le grand jour, celle de l'inauguration en grande "pump" de notre pumptrack.

Alors reprenez la date, ce sera **samedi 12 avril à 11h00 sur le lieu même du Pumptrack.**

La société Westpump, conceptrice de notre piste, devrait être présente aussi, elle a été un des partenaires de la construction de la piste des JO de Paris 2024.

Et surtout venez profiter de ce lieu de glisse qui amuse petits et grands !



4^{ème} Criterium Cycliste : le 1^{er} mai 2025

Fête du village du 9 au 11 mai 2025

Animations à la Parent(...)^èse



Dans le cadre de ses animations, la bibliothèque municipale, la Parent(...)^èse, vous propose de vous inscrire dans le cadre de projets participatifs :

- **les aménagements du jardin** de la bibliothèque : que souhaitez-vous y trouver ? Comment l'imaginez-vous ? Un budget municipal sera dédié à ce projet ;

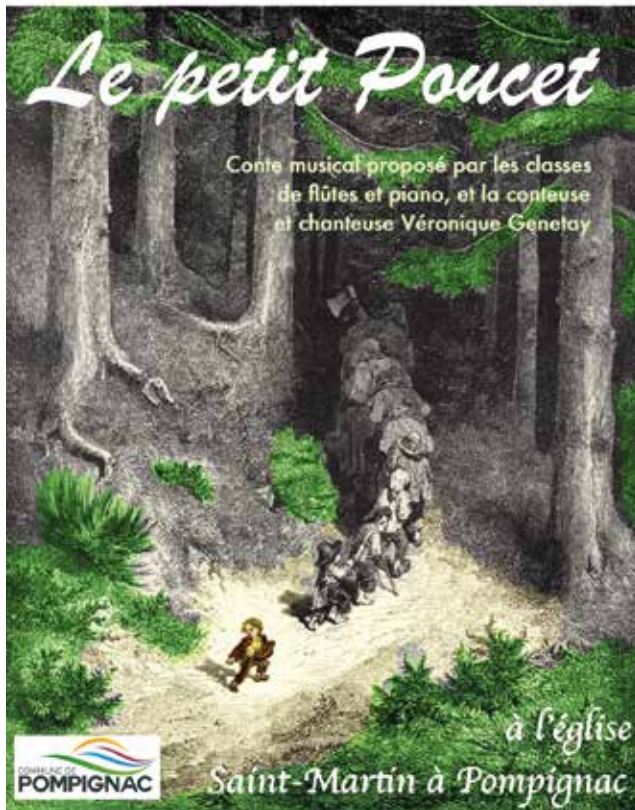
- **une grainothèque à la bibliothèque** : vous avez des talents en origami pour fabriquer des sachets, le jardin c'est votre truc, les fruits / plantes aromatiques et les légumes n'ont aucun secret pour vous ? Venez participer à la création de la grainothèque de la bibliothèque.

Pour faire connaître vos envies et votre envie de participer à un ou plusieurs de ces projets, vous pouvez nous contacter par mail à : bibliotheque@pompignac.fr.

événements

Concert à l'église

Samedi 17 Mai 2025 à 15h00 



Fête de l'école de musique : le 27 juin 2025

« Après une année studieuse, les élèves de l'école de musique vous proposent de découvrir leur travail lors d'un concert gratuit en plein air sur la place du village (pl de l'Entre-Deux Mer). Vous pourrez vous y restaurer sur place ou bien utiliser les tables présentes pour partager votre pic-nic. Rendez-vous vendredi 27 juin à 18h30 ! »



Vive l'été, le 5 juillet 2025

Portée par la municipalité, avec le soutien des associations de la commune et du Conseil Municipal des Jeunes, cette animation marque la fin de l'année scolaire et associative.

« Il nous a semblé intéressant de créer une fête marquant le début de la saison estivale », commente M^{me} le maire. « C'est aussi le moment de remercier les bénévoles des associations qui se sont investis toute l'année. Ils sont très importants dans la vie locale. En résumé, c'est une belle manière et surtout une façon conviviale de clôturer l'année avant de se retrouver en septembre ».

PROGRAMME À PARTIR DE 16H00

- animations
- quiz musical
- flashmob
- remerciements aux bénévoles
- 19h00 apéritif karaoké
- 21h00 concert
- 22h30 marche aux lanternes
- soirée dansante
- Restauration sur place.



agenda

Retrouvez toutes les dates des manifestations municipales et associatives du trimestre : culture, sport, loisirs, solidarité, intergénération sur le site internet de la commune www.pompignac.fr

Pompignac est une commune vivante et dynamique.

CONCERT LATIN SPIRIT

> **Vendredi 4 avril**

À 20h30, orchestre latin / jazz avec la CDC les Côteaux bordelais. Gratuit, salle Maurice Dejean.

CONFÉRENCE "SIMONE WEIL"

> **Vendredi 11 avril**

À 19h30, par Béatrice Labergerie avec l'Espace Citoyen Pompignacais - Gratuit - Collation offerte, salle Maurice Dejean.

LES FOULÉES POMPIGNAISES

> **Samedi 12 et dimanche 13 avril**

De 20h00 à 23h30 le samedi en nocturne et de 9h00 à 13h00 le dimanche : courses / randonnées - Avec l'association "les Foulées Pompignacaises" et le soutien de la municipalité - Centre bourg.

THÉÂTRE "DRÔLE DE GENRE"

> **Vendredi 18 avril**

À 20h30, avec le Théâtre Les Salinières - Salle Maurice Dejean.

DON DU SANG EFS

> **Mercredi 30 avril**

De 15h00 à 19h00, salle Maurice Dejean.

4^{ÈME} CRITERIUM CYCLISTE

> **Jedi 1^{er} mai**

À 13h30 : tour de chauffe proposé aux enfants, proposé par la municipalité. Départ de la compétition officielle à 14h30.

COURSE D'ORIENTATION DU GPEP

> **Dimanche 4 mai**

De 14h00 à 17h00, dans Pompignac.

BAL MILONGA

> **Dimanche 4 mai**

De 16h00 à 20h00, avec Lindo Tango - Salle Maurice Dejean.

FÊTE DU VILLAGE & FÊTE FORAINE

> **Vendredi 9, sam. 10 et dimanche 11 mai**

Place aux forains pendant 3 jours !

Vendredi 9 : de 17h00 à 21h00, esplanade de l'Entre-deux-Mer,

Samedi 10 : de 15h00 à 18h00 - Loisirs : atelier de peinture sur figurines et jeux animés par Geoffrey Gaudin de "La saga du lancier" - Salle annexe Maurice Dejean - Animation proposée par la municipalité.

À 20h30 : Concert de Brawn Sugar - Salle Maurice Dejean.

De 22h30 à 23h00 : feu d'artifice.

Dimanche 11 : place aux forains.

SOIRÉE FESTIVE

> **Samedi 17 mai**

À 19h00, avec l'Espace Citoyen Pompignacais - Gratuit, buffet offert - Salle Maurice Dejean.

CONTE

> **Samedi 17 mai**

Conte musical du Petit Poucet, proposé par l'École de musique, à 15h00, à l'église St-Martin.

THÉÂTRE AMATEUR

> **Samedi 24 et dimanche 25 mai**

De 15h30 à 23h00, spectacle de fin d'année de la Cie de la Laurence. Toutes les sections seront sur scène - Journée des ateliers - Salle Maurice Dejean.

BAL MILONGA

> **Dimanche 15 juin**

De 16h00 à 20h00, avec Lindo Tango - Salle Maurice Dejean.

REPAS DES AÎNÉS

> **Jedi 19 juin**

Proposé par la municipalité - Salle Maurice Dejean.

FÊTE DE L'ÉTÉ DU GPEP

> **Vendredi 20 juin**

De 16h30 à 23h30, - Esplanade de l'Entre-deux-Mers.

FÊTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

> **Vendredi 27 juin**

De 18h00 à 22h00 - Esplanade de l'Entre-deux-Mers (ou salle Maurice Dejean si météo défavorable).

GALA DE DANSE

> **Dimanche 29 juin**

À 14h30 et 18h00 : 2 représentations avec l'association ADAGIO. Salle Maurice Dejean.

Programme cinéma La Toile 2 Mers :

2 avril à 20h30 Ciné soirée "Le secret de Khéops"

9 avril à 20h30 Ciné soirée "L'attachement"

14 avril à 14h30 Ciné thé "On ira"

16 avril à 20h30 "Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan"

23 avril à 15h00 Ciné mômes "Blanche Neige"

23 avril à 20h30 "Les Bodins partent en vrille"

30 avril à 20h30 : "The Insider" - VOSF

5 mai à 14h30 Ciné thé "La cache"

7 mai "Le mélange des genres"

18 mai à 15h00 Cinéma

"VIVE L'ÉTÉ"

> **Samedi 5 juillet**

De 14h00 à minuit, fête organisée par la mairie avec le CMJ et les associations (voir programme p.23).

CAP 33

> **Du 9 juillet au 27 août**

Mercredi après-midi et soirée : CAP 33 Sports, à la plaine des sports.

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

LES HISTOIRES DU SAMEDI

> **Samedi 5 avril** - de 10h30 à 11h30.

CLUB LECTEURS

> **Vendredi 11 Avril** - à 19h00.

CHASSE AUX ŒUFS

> **Samedi 19 Avril** - de 10h00 à 12h00, ateliers créatifs.

BLIND TEST MUSICAL

> **Vendredi 9 mai** - 18h30, avec l'École de musique - sur réservation, priorité aux familles des élèves.

LES HISTOIRES DU SAMEDI

> **Samedi 10 mai** - de 10h30 à 11h30.

JOURNÉE DES FAMILLES

> **Samedi 7 Juin** - de 9h30 à 18h00, au Domaine de la Frayse, Fargues St Hilaire, avec le réseau des bibliothèques de la CDC (lectures, ateliers...)

CLUB LECTEURS

> **Vendredi 27 Juin** - à 19h00.

LES HISTOIRES DU SAMEDI

> **Samedi 5 juillet** - de 10h30 à 11h30.

ESCAPE-GAME POLAR :

"BIBLIOSCAPE"

> **Du 9 juillet au 1^{er} août inclus** - les mercredis, jeudis et vendredis - enquêtez avec Agathe Poirier.

FERMETURE DE LA PARENT(...ÈSE :

Du mercredi 28 mai 19h00 au mardi 3 juin - du vendredi 8 août 18h00 au mardi 2 septembre.

